



PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

MILLENNIUM CHALLENGE ACCOUNT NIGER (MCA-Niger)

AVIS SPECIFIQUE DE PASSATION DES MARCHES (ASPM)

AVIS DE DEMANDE DE PROPOSITIONS

Sélection d'un Consultant pour le processus de consultation des parties prenantes dans les communes éligibles du CRA (Climate Résiliente Agriculture) et l'élaboration des Plans d'Investissement Intégrés Résilients au Climat (ICRIP)

La République du Niger, à travers le Millennium Challenge Corporation (MCC) a obtenu du Gouvernement des Etats-Unis :

- Un accord de don e 9 850 000 dollars US (dans le cadre de la subvention du 609(g)) signé le 04 février 2015 et amendé le 02 juillet 2015 et 29 février 2016
- Un financement de 437 024 000 dollar US d'un Millennium Challenge Compact, signé le 29 juillet 2016.

Le Gouvernement du Niger, pour atteindre les objectifs du Compact (consignés dans l'accord 609(g)) entend, conformément aux dispositions du MCC, utiliser une partie des fonds de l'accord 609(g)) pour le recrutement d'un Consultant pour **le processus de consultation des parties prenantes dans les communes éligibles du CRA (Climate Résiliente Agriculture) et l'élaboration des Plans d'Investissement Intégrés Résilients au Climat (ICRIP).**

Le Gouvernement du Niger agissant par l'intermédiaire du Millenium Challenge Account Niger (MCA-Niger), invite, les cabinets, ONG et bureaux d'Etudes Eligibles et Spécialisés en la matière à lui faire une proposition de service répondant aux dispositions de la demande de Propositions DP/CRA/MCA-Niger/QCBS/2017/17.

Les détails de cette consultation sont donnés à la section 5 de la Demande de Propositions.

Cette Demande de Propositions (DP) vient compléter l'Avis général de passation des marchés qui a été publié sur UN Development Business (« UNDB ») le 10 août 2017, sur le site Internet de MCA-Niger www.ucpmc.ne le 10 août 2017, dans la presse locale le Sahel Quotidien le 15 août 2017 et dans dgMarket le 1er septembre 2017. Cette DP est ouverte à tous les cabinets, ONG et Bureaux d'Etudes qui souhaitent répondre. Les consultants peuvent s'associer pour répondre en groupement de moyens ou à travers de protocoles d'accord de sous-traitants en vue de renforcer leurs capacités afin de pouvoir répondre aux exigences de la mission à accomplir.

Le contrat sera exécuté en deux phases interdépendantes indiquées ci-dessous



PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

- **Phase I ou Phase Pilote** : Le consultant effectuera d'abord une phase pilote visant initialement 4 communes au total, 1 par région pour le processus de consultation et le développement des ICRIP. À la fin de la phase pilote, le consultant tiendra un atelier avec toutes les équipes régionales et le responsable CRA de MCA Niger et le personnel régional pour partager les leçons apprises et les meilleures pratiques et assurer l'harmonisation des pratiques et des approches. Sur la base de l'expérience pilote, le consultant mettra à jour la stratégie et la méthodologie de la consultation et la présentera à MCA Niger. Le consultant présentera une proposition pour la sélection des 4 communes pilotes, qui sera validée et approuvée par MCA Niger.
- **Phase II Mise en œuvre dans les communes restantes** : Une fois la phase pilote terminée et la stratégie et la méthodologie de la consultation mises à jour en fonction de l'expérience pilote, le consultant effectuera le processus de consultation dans les 12 communes restantes.

Un consultant sera sélectionné selon la méthode SFQC (Sélection Fondée sur la Qualité et le Cout). La procédure d'évaluation décrite dans les sections de la DP est conforme aux « Directives du Programme de MCC en matière de Passation de Marchés » disponible sur le site de MCC : [www.mcc.go v](http://www.mcc.go.v).

La qualification minimale requise est décrite à la section 3 « Qualifications et critères d'évaluation ».

Une conférence préalable (pré-soumission) est prévue le **1^{er} novembre 2017** comme indiqué dans les données particulières de la Demande des Propositions.

Les consultants qui souhaitent soumettre leurs propositions, doivent solliciter la Demande de Proposition, à l'adresse suivante, en indiquant leurs coordonnées complètes et en rappelant la référence de la Demande de Propositions :

Procurement Agent Manager a.i

Email : clarifications.procurement@ucpmc.ne avec copie à

Monsieur Mamane ANNOU

Directeur Général de MCA-Niger

Avenue du Monio Issa Beri, Commune II, BP 738, Niamey-Niger

Email : mamane.annou@yahoo.com

Téléphone : (+227) 20 35 08 15/16. Fax : (+227) 20 35 08 18

P/Directeur Général de MCA-Niger PO

Boubacar Ali DOUNGOU